La construction du principe alphabétique : vers la lecture et l'écriture.

1) Principe alphabétique et BO 2008.

Les recherches ont montrés qu'il existe un lien étroit entre la compréhension du principe alphabétique et l'apprentissage de la lecture/écriture.

Le BO 2008 propose une progression organisée autour de 2 axes :

Distinguer les sons de la parole :

- Amener les élèves de l'acquisition d'une conscience des sons à l'acquisition des sons.
- Pouvoir dénombrer, repérer et localiser des syllabes.
- Discriminer et localiser des phonèmes à l'initiale et à la finale des mots.

Aborder le principe alphabétique :

- Principe de la correspondance entre l'oral et l'écrit = chaque mot écrit correspond à un mot oral.

- Se référer au document http://media.eduscol.education.fr/file/ecole/48/8/Langage_Maternelle_web_182488.pdf

2) Code et principe alphabétique.

a) Le code alphabétique.

Ecriture = mémorisation de l'ensemble des correspondances graphophonologiques.

- Le code régit ces correspondances.
- La maitrise relève d'un processus de mémorisation facilitée par la compréhension de la structure de l'ensemble.
- La mémorisation du code est indissociable de la compréhension du principe alphabétique.

b) Le principe alphabétique et les compétences à l'œuvre.

L'écriture consiste dans la transcription du son en phonèmes.

Fusion phonémique = les phonèmes fusionnent pour former des syllabes.

Seule la connaissance du code permet la conversion des graphèmes en phonèmes et inversement.

Le principe alphabétique conjugue 3 procédures cognitives :

- L'analyse phonémique = identifier les graphèmes et les convertir en phonèmes.
- Fusion phonémiques = fusionner les phonèmes pour constituer des syllabes.
- Combinatoire = assemblage des syllabes pour former les lots oraux.

Les compétences à l'œuvre en situation de lecture sont donc les suivantes :

Maitrise de la lecture des syllabes d'un mot

- Analyse syllabique de l'écrit et identification des syllabes.
- Mémorisation de chaque syllabe identifiée.
- Lecture dans l'ordre de toutes les syllabes pour composer le mot oral.

Maitrise de l'identification de chaque syllabe :

- Identification de chaque graphème.
- Connaissance des correspondances graphophonologiques.
- Fusion phonémique et combinatoire pour composer la syllabe.

En écriture le principe alphabétique conjugue inversement les 3 mêmes procédures cognitives :

- Analyse syllabique = décomposer le mot oral en ses syllabes successives.
- Analyse phonémique = décomposer les syllabes en phonèmes.
- Conversion des phonèmes en graphèmes et assemblage des graphèmes pour composer un mot écrit.

Exemple

Procédures cognitives à l'œuvre dans l'écriture du mot oral [kado] :
1. Analyse syllabique : décomposer en deux syllabes successives /ka/ + /do/ ;
2. Analyse phonémique : décomposer les syllabes en phonèmes, /ka/ = /k/ + /a/ et /do/ = /d/ + /o/.
3. Conversion et assemblage : les phonèmes sont convertis en graphèmes « c », « a », « d », « eau » et assemblés pour former le mot graphique « cadeau »

Compétences en situations d'écriture :

- Maitrise de l'écriture séquentielle exhaustive des syllabes d'un mot = analyse syllabique de l'oral et identification

des syllabes successives, et écriture de chaque syllabe dans l'ordre pour composer le mot.

- Maitrise de l'écriture de chaque syllabe =
- Analyse phonémique et respect de l'ordre des phonèmes
- Connaissance des correspondances graphologiques.
- Assemblage des graphèmes pour composer la syllabe.

La maitrise du principe alphabétique et du code alphabétique se construisent dans leur interaction.

Le **rôle de l'enseignant est primordial** en tant que **modèle** qu'il représente.

L'enfant est capable naturellement de reproduire des mots et de les assembler pour en faire des phrases, mais c'est parce qu'il a intégré la capacité à discriminer les unités morphologiques de sa langue maternelle qu'il est capable de parler.

3) Difficultés rencontrés par les élèves.

a. Prononciation, conscience phonologique et phonémique.

- **La prononciation :** capacité à contrôler ses gestes articulatoires afin de reproduire des unités phonologiques.
- **Conscience phonologique :** relève d'une conscience explicite des unités phonologiques.
- **Conscience phonémique :** conscience explicite des phonèmes.

Ces 3 composantes sont intiment liées mais indépendantes.

b. Difficultés relatives à la prononciation dans les copies d'élèves.

Certaines difficultés de prononciation et d'articulation trouvent parfois leurs origines :

Dans des problèmes de réception qui peuvent être dus :

- ✓ A des problèmes d'audition.
- ✓ A des problèmes liés à une prononciation insuffisante ou trop rapide de l'entourage.

Dans des problèmes de production de sons = contrôle insuffisant de l'appareil phonatoire.

Ces difficultés peuvent poser des problèmes dans l'acquisition de la lecture écriture car elles se répercutent au niveau suivant :

- Problème dans la discrimination de sons proches (/s/ pour /ʃ/) ;
- Au niveau du traitement séquentiel des phonèmes contenus dans chaque syllabe (/pɛstakl/ pour /spɛktakl/, /myneral/ pour /nymeral/) ;
- Au niveau du traitement séquentiel des syllabes ;(/ekoptɛʀ/ pour /elikoptɛʀ/).
- Les difficultés de prononciation et d'articulation se remarquent souvent dans les productions en cp/ce1, ce sont donc des compétences à travailler en cycle 1.

c. Difficultés relatives à l'acquisition du principe alphabétique.

En lecture difficultés relatives au traitement séquentiel des syllabes.

- Découpage de l'écrit en syllabes. Certains enfants repèrent d'emblée les syllabes alors que d'autres identifient lettres par lettres > /p/ /pa/ /pã/ /t/ /ta/ /l/ /lo/ /lɔ̃/ = /pãtalɔ̃/) ; pour pantalon.
- Traitement successif des syllabes

- Identification de chaque syllabe orale.
- L'assemblage des syllabes.

En écriture difficultés relatives au traitement séquentiel exhaustif des syllabes

- Découpage de la chaîne parlée en syllabe
- Traitement successif des syllabes.
- Identification de chaque syllabe orale.
- Ecriture dans l'ordre de toutes les syllabes (2 procédures)

✓ Repérage par rapport aux syllabes déjà écrites.

✓ Mémorisation des syllabes à écrire.

Difficultés relatives à la maitrise du principe alphabétique en situation de lecture et d'écriture renvoient aux 2 dimensions de l'écriture :

- L'écriture en tant que signe linguistique
- L'écriture en tant que signe graphique.

L'analyse des difficultés dans le domaine de l'écriture en tant que signe graphique permet de faire émerger les compétences spécifiques en jeu, en situation de réception et de production :

- **lecture** : maitrise de l'écriture en tant que code graphique :
  - identification précise de chaque lettre (capitale et cursive) ;
  - maitrise de l'ordre des lettres.
- **écriture** : maitrise de l'écriture en tant que :
  - code graphique : connaissance précise de chaque lettre (capitale et cursive) ; maitrise de l'ordre des lettres.
  - graphisme : écriture précise de chaque lettre (capitale et cursive) ; maitrise de l'enchainement des lettres (écriture cursive).

Des difficultés au niveau graphique peuvent entraver la maitrise de l'écriture en tant que signe linguistique notamment parce que le phonème n'est tangible qu'a l'écrit.

Ces compétences doivent donc faire l'objet d'une approche méthodique dès le cycle 1.

4) Démarche didactique

L'objectif est de faire passer l'enfant d'une approche intuitive et implicite à une approche réflexive et de plus en plus explicite des unités phonologique.

a. Rôle de l'enseignant :

L'enseignant doit être vigilant :

- Au respect des phases d'apprentissage.
- A la diversité des niveaux d'appropriation.
- A multiplier et diversifier les modalités de différentiation.
- A évaluer régulièrement.

Exemple de séquence sur l'acquisition du principe alphabétique

La démarche présentée ici est traditionnelle et est généralement décrite dans les manuels :

1. ***Découverte d'un nouveau phonème (ou d'une nouvelle syllabe selon le niveau) :***
   - présentation d'un nouveau phonème aux élèves, puis identification du nouveau phonème dans une liste ;
   - reconnaissance du nouveau phonème : les élèves doivent dire s'ils entendent le phonème dans une liste de mots prononcés par l'enseignant ;
   - exercices (ex. *dire dans quelles images on entend le nouveau phonème*).
2. ***Découverte du graphème correspondant :***
   - l'enseignant montre comment s'écrit le phonème étudié précédemment : si différentes graphies sont possibles, alors il faut toutes les présenter aux élèves et leur expliquer les règles ;
   - identification du nouveau graphème (le retrouver dans une liste de mots) ;
   - réinvestissement : le retrouver dans une liste contenant des graphèmes de graphie proche.
3. ***Automatisation et systématisation :***
   - réinvestissement avec des exercices multiples et variés qui font appel à des compétences de lecture et/puis d'écriture ;
   - évaluation sommative : exercices similaires aux précédents.

b. Etayage du maitre.

- Aider l'élève à trouver l'origine des difficultés rencontrées.
- Verbaliser ses procédures pour en faire émerger les faiblesses
- Orienter dans une nouvelle démarche de recherche.